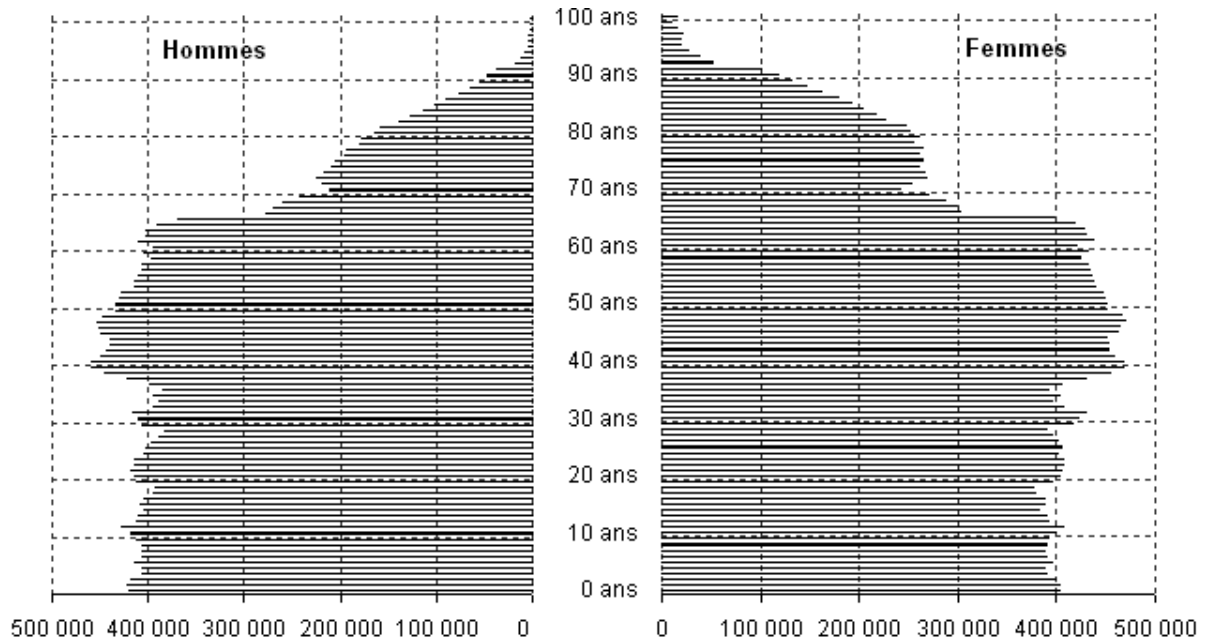


Indicateur n° 1 : Pyramide des âges de la population



Sources : INSEE, statistiques de l'état civil et enquête Villes, 2012.
Champ : France entière (France métropolitaine + DOM).

En 2011, la France enregistre 827 000 naissances (- 0,7 % par rapport à 2010) et 555 000 décès (+ 0,7 %), soit un accroissement naturel de 272 000 personnes, inférieur à celui observé en 2010. À cet excédent naturel s'ajoute un solde migratoire positif estimé à 77 000 personnes en 2011, correspondant à un apport modeste en comparaison de l'accroissement naturel.

Au 1^{er} janvier 2012, 65,4 millions de personnes résident en France, dont 63,5 millions en métropole. La France compte 13 % des habitants de l'Union européenne et est le deuxième pays le plus peuplé derrière l'Allemagne (81,8 millions d'habitants), devant le Royaume-Uni (63,0 millions d'habitants) et l'Italie (60,9 millions d'habitants).

L'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient à un haut niveau avec 2,01 enfants par femme en 2011. Il reste proche du seuil de renouvellement des générations (2,05) malgré un léger recul par rapport à 2010 où l'indicateur avait atteint un niveau record depuis la fin du *baby-boom* (à 2,03). Cette année-là, la France se situait au deuxième rang des pays européens en terme de fécondité, derrière l'Irlande (2,07 enfants par femme) et devant la Suède (1,98) ; l'indicateur conjoncturel de fécondité moyen en Europe se maintenant à 1,6 enfant par femme.

Le nombre de naissances en 2011 est en recul par rapport à 2010 (5 800 naissances en moins), ce qui s'explique principalement par la baisse de la fécondité, mais aussi par une diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants dans la population française. Néanmoins, sur les 25 dernières années, 2011 reste une année exceptionnelle en terme de nombres de naissances. Cette évolution à la hausse des naissances observée depuis le milieu des années 2000 découle d'une stabilisation de la fécondité des femmes de moins de 30 ans et d'une hausse des taux de fécondité des femmes de plus de 30 ans.

L'âge moyen à l'accouchement poursuit sa progression observée depuis 2006 et atteint 30,1 ans en 2011, après avoir franchi en 2010 la barre symbolique des 30 ans : c'est deux ans de plus qu'en 1988 et trois de plus qu'en 1982. Cet âge se situe dans la moyenne des pays européens avec un âge moyen à l'accouchement de 30 ans en 2010.

L'espérance de vie à la naissance des femmes atteint 84,8 ans en 2011 (en hausse d'un mois par rapport à 2010), tout comme l'espérance de vie des hommes qui atteint 78,2 ans contre 78,0 ans en 2010. L'espérance de vie des Françaises est largement supérieure à celle des femmes de l'Union européenne à 27 : 84,4 ans en 2009 pour les Françaises contre 82,6 ans pour les Européennes. Pour les hommes français, l'espérance de vie, 77,7 ans en 2009, se situe également au-dessus de la moyenne européenne avec une année en plus (76,7 ans en 2009 pour l'union européenne à 27).

Avec 3,5 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes en 2011, le taux de mortalité infantile diminue de nouveau après une légère hausse en 2009 (3,9 ‰). Cette même année, ce taux était inférieur à celui observé dans les pays de l'Union Européenne (4,2 ‰).

Le vieillissement de la population se poursuit en France : d'une part, grâce à l'augmentation de l'espérance de vie et, d'autre part, du fait de l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom. La part des personnes de plus de 65 ans continue de progresser (+0,4 point à 17,1 % de la population) et représente près de 11,2 millions d'individus. La part des moins de 20 ans (24,5 %), tout comme celle des 20-64 ans (58,4 %), diminue légèrement (-0,1 point et -0,3 point respectivement) selon des résultats provisoires pour 2011 publiés par l'INSEE en 2012.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 1 :

Les données et analyses présentées dans cet indicateur sont reprises de la publication INSEE Première n° 1385, Bilan démographique 2011, parue en janvier 2012. Les informations portant sur des comparaisons européennes proviennent d'Eurostat.

Pour les naissances et les décès, l'INSEE réalise une exploitation statistique des données recueillies par les mairies au moment de l'établissement des actes d'état civil. Le rythme de transmission de ces informations varie selon les communes. Aussi les chiffres de 2011 sont-ils encore provisoires.

Pour dresser le bilan démographique, l'INSEE estime le solde migratoire de l'année écoulée, c'est-à-dire la différence entre les entrées et les sorties du territoire. En raison de la rareté des données sur les mouvements entre la France et l'étranger (ni les sorties d'étrangers, ni les mouvements de Français ne font l'objet de décomptes systématiques), l'INSEE s'appuie sur des données partielles de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), du Ministère de l'Intérieur et de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). Pour ce faire, il complète ces données partielles en prolongeant les tendances passées appréciées à partir des recensements.

Depuis juillet 2007, les deux îles de Saint Martin et Saint-Barthélemy, jusqu'alors parties intégrantes de la Guadeloupe, sont devenues des collectivités d'Outre-mer, et ne sont plus comptabilisées avec les départements d'outre-mer.

L'indicateur conjoncturel de fécondité se définit comme la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.